

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2018

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° DN337

présenté par

M. Baichère, M. Chalumeau, M. Anglade, Mme Françoise Dumas, M. Jacques, Mme Pouzyreff,  
M. André, M. Arduin, M. Bachelier, M. Batut, M. Blanchet, Mme Bono-Vandorme,  
Mme Bureau-Bonnard, M. Fiévet, M. Folliot, Mme Fontenel-Personne, M. Gassilloud,  
Mme Gipson, M. Gouffier-Cha, M. Gouttefarde, Mme Guerel, M. Kervran, Mme Khedher,  
Mme Lardet, M. Laronneur, M. Le Gac, M. Lejeune, M. Marilossian, Mme Mauborgne,  
Mme Mirallès, M. Rouillard, M. Solère, Mme Trisse, Mme Thillaye, M. Trompille, M. Ferrand,  
Mme Valetta Ardisson et les membres du groupe La République en Marche

-----

## ARTICLE 2

### RAPPORT ANNEXÉ

Ajouter à la suite de l'alinéa 416 l'alinéa suivant : « Une réflexion d'ensemble sera engagée sur le financement de l'innovation de rupture qui doit bénéficier d'une structure dédiée et de taille critique. La coopération européenne en la matière sera privilégiée. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'amendement vise à mettre l'accent sur l'enjeu de l'innovation de rupture, trop brièvement évoqué à l'alinéa 416.